



AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°22/004
Direction territoriale du Havre

Le Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine (GPFMAS) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Centre Roulier, sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4717 en vue d'une activité de stockage de véhicules.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société GEFCO, 20 rue Jean Jaurès 92800 PUTEAUX, numéro SIREN 542 050 315 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le GPFMAS, par décision DIMP 21/028 en date du 16 septembre 2021, a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 21-175 à ladite Société susvisée.

Description de la dépendance : Une parcelle de terre-plein d'une superficie d'environ 10 000 m²
Durée de la convention : 1 an à compter du 1^{er} octobre 2021.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de l'autorisation n°21-175 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@haropaport.com

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.